

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

## AMENDEMENT

N ° II-CF2256

présenté par  
Mme Gérard, M. Henriët, M. Jolivet et M. Plassard

-----

### ARTICLE 49

#### ETAT B

#### Mission « Économie »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.